



Communiqué de l'association des amis de l'AMDH/Paris à propos des manifestations du 20 février au Maroc

Le mercredi 16 février 2011

Après le succès des deux révolutions populaires et pacifiques en TUNISIE et en EGYPTTE, l'ASSOCIATION DES AMIS DE L'AMDH-Paris appelle les forces démocratiques à militer, unies, pour l'instauration d'une constitution démocratique et sociale, un État de droit et une société de dignité et de citoyenneté et vous invite à la participation aux manifestations du 20 FÉVRIER 2011.

L'association des amis de l'AMDH-Paris félicite le peuple égyptien pour sa victoire sur le despotisme après de grands sacrifices en considérant que cette réussite ouvre la voie à l'espoir de construction d'un État de droit, à une société de dignité et de citoyenneté et à la consécration des droits humains.

Au MAROC, les masses populaires et les forces démocratiques, à leur tête le mouvement de défense des droits humains, ont suivi avec grand intérêt l'évolution des deux révolutions populaires pacifiques et se sont réjouis de leurs succès.

Aujourd'hui, une grande partie des marocains, majoritairement jeune, aspire au changement. En effet, la situation au MAROC, hormis les quelques différences spécieuses, ne diffère pas au fond de la situation en TUNISIE et en EGYPTTE. Comment ne pas être frappé aujourd'hui par le despotisme politique, la constitution antidémocratique, les élections dépravant la volonté populaire, un parlement dénué de toute légitimité démocratique et privé de réelles prérogatives législatives, un gouvernement dont le pouvoir exécutif reste très limité, de graves violations des droits humains et atteintes aux libertés, la poursuite des enlèvements, la détention politique, la torture et les jugements iniques, la situation désastreuse des prisons, l'absence de justice indépendante, la discrimination sexiste dans de nombreux domaines et la liste peut être très longue.

Sur les plans économique, social et culturel, le régime capitaliste inféodé et intégré, dans une position de faiblesse, à la mondialisation libérale sauvage se caractérise par la monopolisation des richesses par une minorité et par la généralisation de la précarisation et le pillage des biens publics. Cette situation a entraîné la violation flagrante des droits économiques, sociaux et culturels d'une large frange de citoyens et citoyennes : propagation du chômage et de la pauvreté, violation systématique des droits des travailleurs y compris les droits garantis par la loi, violation des libertés syndicales, du droit à l'enseignement, à la santé, à la protection sociale, au logement décent et à une vie digne (ces violations résultent en particulier de la hausse continue des prix et du gel des revenus). Les violations concernent également les droits culturels (y compris la marginalisation de la langue et de la culture Amazighes) et l'atteinte aux droits de l'enfant, des personnes âgées, des handicapés et des migrants.

Le MAROC ne constitue pas, quant au fond, une exception dans la région car les politiques mises en place n'ont pas réussi à améliorer la situation des droits humains ; que cela concerne l'instance équité et réconciliation (dont les recommandations relatives aux réformes sont restées lettre morte), l'initiative nationale pour le développement humain, le code de la famille, les différents rounds du dialogue social, ou encore des initiatives et programmes relatifs à la réforme de la justice,...C'est pour ces raisons qu'une large frange de la société marocaine aspire à un changement démocratique et à une vie digne, ce qui suppose une réponse positive aux revendications que l'Association Marocaine des Droits Humains (AMDH) n'a cessé de formuler dans ses plate formes revendicatives ; parmi ces revendications :

- **Instauration** d'une constitution démocratique aussi bien au niveau de son élaboration, de son contenu que de son mode d'adoption ; cette constitution devra reconnaître la souveraineté du peuple et la séparation des pouvoirs et garantir les droits humains pour toutes et tous.
- **Construction** des fondements d'un État de droit et le respect des droits humains sur les plans politique, économique et social.
- **Consécration** d'une société de citoyennes et citoyens libres jouissant de tous leurs droits fondamentaux comme base de garantie de leur dignité.

Afin de réaliser les revendications fondamentales de l'ASSOCIATION MAROCAINE DES DROITS HUMAINS (AMDH) que nous soutenons, nous appelons à une unité d'action de toutes les forces droits-humanistes sur la base des conventions internationales des droits humains universels et sur la base de programme d'action commun. Nous lançons également un appel à toutes les forces démocratiques en vue de coordonner leurs actions sur la base d'un programme démocratique ayant pour objectif l'instauration d'une constitution démocratique, un État de droit et une société de dignité et de citoyenneté.

L'association des ami(e)s de l'AMDH appelle à concrétiser et raffermir l'action unitaire et le travail en réseaux dans les instances suivantes :

- Le collectif Maghreb Solidarité en France
- Le collectif Maghreb DDH en France
- Dans tous les réseaux ainsi qu'avec toutes les organisations démocratiques

Le bureau déclare enfin :

- Son soutien au mouvement du 20 au Maroc ainsi qu'aux revendications légitimes de ce mouvement.
- Sa disposition à participer à toutes les initiatives militantes légales qui visent à instaurer la démocratie et les droits humains au Maroc et à promouvoir les fondements d'une vie digne pour tous les citoyens et citoyennes
- Sa participation au sit-in collectif organisé le 20 février à 15h au parvis des Droits de l'Homme (Place de Trocadéro) à Paris.

Le bureau de l'association des ami(e)s de l'AMDH/Paris

Le 16/2/2011